

RCS : CASTRES  
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00129  
Numéro SIREN : 350 419 032  
Nom ou dénomination : CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2021 sous le numéro de dépôt 3592

3592

# COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

## SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

LA PLANE BASSE  
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

APE : 4322B  
Siret : 35041903200049



### A2D EXPERTISE & CONSEIL

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables  
de Toulouse Midi Pyrénées

81200 MAZAMET

Tél. 05.63.61.13.38

ca@a2d81.fr

www.a2d81.fr

NC

**COMPTES ANNUELS / 2021**

**Période du 01/04/2020 au 31/03/2021**

Annexes



NC

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 735			45 735
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 949	16 456	2 138	42 267
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>73 684</b>	<b>16 456</b>	<b>2 138</b>	<b>88 002</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	659 380	13 622		673 002
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	329 924	357 980	42 750	645 155
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 241			68 241
- Matériel de transport	264 788	14 544	2 431	276 902
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 385	5 644	57 933	61 097
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		90 473		90 473
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 435 718</b>	<b>482 263</b>	<b>103 113</b>	<b>1 814 868</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	140			140
<b>Immobilisations financières</b>	<b>140</b>			<b>140</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 509 542</b>	<b>498 719</b>	<b>105 251</b>	<b>1 903 010</b>

NC

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 456	482 263		498 719
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>16 456</b>	<b>482 263</b>		<b>498 719</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 138	103 113		105 251
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>2 138</b>	<b>103 113</b>		<b>105 251</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 734
<b>Total</b>	<b>45 735</b>

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive européenne unique n°2013/34/UE du 26 Juin 2013- règlement ANC 2015-06.

Le fonds de commerce de la société n'ayant pas une durée d'utilisation limitée selon les critères définis à l'article 214-1 du PCG, la société a réalisé un test de dépréciation au titre de l'exercice 2020/2021 ne conduisant pas à constater de dépréciation.

NC

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 659	5 135	2 138	23 656
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 659</b>	<b>5 135</b>	<b>2 138</b>	<b>23 656</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	429 869	67 152		497 021
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	286 192	17 798	42 750	261 240
- Installations générales, agencements aménagements divers	52 012	3 105		55 117
- Matériel de transport	135 205	42 080	2 431	174 854
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 498	8 858	57 933	46 424
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>998 775</b>	<b>138 994</b>	<b>103 113</b>	<b>1 034 656</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 019 435</b>	<b>144 129</b>	<b>105 251</b>	<b>1 058 312</b>

Nc

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 065 044 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	140		140
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	757 418	757 418	
Autres	294 714	294 714	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 771	12 771	
<b>Total</b>	<b>1 065 044</b>	<b>1 064 904</b>	<b>140</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS A REC.	1 517
INTERETS COURUS A RECEVOIR	8 677
<b>Total</b>	<b>10 194</b>

## Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure au cours de clôture.

NC

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 Euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 25,00 Euros.

## Provisions réglementées

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	25 000				25 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>25 000</b>				<b>25 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Un litige est survenu au cours de l'exercice n-1 sur le chantier "CODICO" à propos d'une défaillance d'un matériel installé par nos soins et que le fournisseur dudit matériel refuse d'assumer. Une provision d'un montant égal à 50% du risque à été enregistrée.

NC

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 472 242 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	247	247		
- à plus de 1 an à l'origine	76 464	43 976	32 488	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	934 937	934 937		
Dettes fiscales et sociales	548 930	548 930		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	885	885		
Produits constatés d'avance	910 778	910 778		
<b>Total</b>	<b>2 472 242</b>	<b>2 439 754</b>	<b>32 488</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 961			
(**) Dont envers les associés	885			

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	87 738
IC A PAYER	247
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	188 218
AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	39 410
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	2 888
<b>Total</b>	<b>318 501</b>

NC

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	12 771		
<b>Total</b>	<b>12 771</b>		

## Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	910 778
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>910 778</b>

NC

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 5 808 494 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 527 159 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

NC

## Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NC

## 2050 - Bilan Actif

TRIBUNAL de COMMERCE  
de CASTRES

27 SEP. 2021

DGFIP N° 2050 2021

1

BILAN ACTIF

COURRIER

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		LA PLANE BASSE 81660 BOUT DU PONT DE L'ARN		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 5 0 4 1 9 0 3 2 0 0 0 4 9		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/03/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	42 266	23 656	18 610
		Fonds commercial (1)	AH	AI	45 734		45 734
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	673 001	497 020	175 980
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	645 154	261 240	383 914
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	406 239	276 395	129 844
Immobilisations en cours		AV	AW	90 472		90 472	
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	140		140	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ		BK	1 058 312	844 697	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	153 550	153 550	
		En cours de production de biens	BN	BO	997 598	997 598	
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	757 418	757 418	
		Autres créances (3)	BZ	CA	294 714	294 714	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	503 261	503 261	
Disponibilités		CF	CG	2 244 483	2 244 483		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 771	12 771		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	4 963 796	4 963 796		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO		IA	1 058 312	5 808 494	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Cegrid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	37 500 )	DA	37 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	45 734
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	3 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	)	DG	2 670 306
	Report à nouveau		DH	1 679
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	527 159
	Subventions d'investissement		DJ	12 475
	Provisions réglementées *		DK	9 622
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 308 227
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	25 000
	Provisions pour charges		DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	25 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	76 711
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	)	DV	885
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	3 024
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	934 937
	Dettes fiscales et sociales		DY	548 930
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	910 778
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 475 266	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 808 494	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC	
			ID	
			IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 439 754	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	246	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FF	
		FG	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FL	
	Production stockée*		FM	
	Production immobilisée*		FN	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		FP	
	Autres produits (1) (11)		FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS	
	Variation de stock (marchandises)*		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX	
	Salaires et traitements*		FY	
	Charges sociales (10)		FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA
				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC
	Autres charges (12)		GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		GF		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GG		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GL	8 232	
	Différences positives de change	GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN		
Total des produits financiers (V)		GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GP	8 232	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GQ		
	Différences négatives de change	GR	237	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS		
Total des charges financières (VI)		GT		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		GU	237	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>		GV	7 995	
		GW	849 827	

Cegrid Group

(RENVIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	EB	10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	9 622	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 625	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	374	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	126 717	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	196 326	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)</b>		HL	8 165 580	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	7 638 420	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	527 159	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 781	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2			
Produits des cessions d'éléments d'actif		10 000		
Dotations aux amortissements dérogatoires	9 622			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

NC

## 2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'ex

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	140	UV		UW	140				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	757 418		757 418						
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (autourneement constaté) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	196		196						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	23 336		23 336					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 517		1 517					
	Groupe et associés (2)	VC	201 480		201 480						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	68 183		68 183						
	Charges constatées d'avance	VS	12 771		12 771						
	<b>TOTAUX</b>		VT	1 065 043	VU	1 064 903	VV	140			
	RENOIS	(1) Montant des	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	246		246						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	76 464		43 975		32 488				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	934 937		934 937						
Personnel et comptes rattachés		8C	264 809		264 809						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	116 251		116 251						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	646		646						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	161 119		161 119						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 104		6 104						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	885		885						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	910 778		910 778						
<b>TOTAUX</b>		VY	2 472 242	VZ	2 439 754		32 488				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ									
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	43 960								
				(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Cegit Group

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DFGIF N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS				Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 679	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	
						- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	500 732		Dividendes	ZE	400 000	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	ØF	502 411		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	1 679	
			TOTAL II	ZH	502 411			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								
Exercice N :								
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	63 902	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8		XQ		
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES	3 742	ST		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		YZ		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ
DIVERS	Montant brut des salaires *							ØB
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Certifié conforme le 22/09/2021.



Nc

## **CANTIE PROCESS INDUSTRIELS**

Société Par Actions Simplifiée au capital de 37 500,00 €

Siège social : LA PLANE BASSE

81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

350 419 032 RCS

### **TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

#### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021, s'élevant à 527 159,08 €, de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 527 159.08 €

- Une somme de ..... 527 159.08 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

#### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

*Le 22/09/2021.*



*NC*



**CANTIE PROCESS INDUSTRIEL**  
SAS au capital de 37 500 €  
Siège social : ZI PLANE BASSE  
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/03/2021

Aux Actionnaires,

### **I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL relatifs à l'exercice clos le 31/03/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL à la fin de cet exercice.

### **II- Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la

formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes comptables et présentation d'ensemble des comptes :

Nous avons analysé les principes auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes dans ses aspects significatifs est conforme à la réglementation en vigueur.

**IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

**V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient

mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

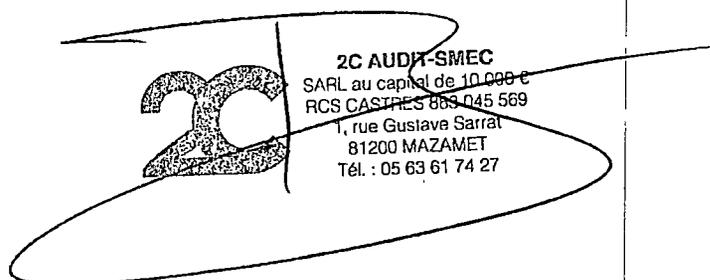
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LABRUGUIERE, le 17 Septembre 2021

Commissaire aux comptes

**2C AUDIT,**

Florent BARBA



## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	42 266,91	23 656,30	18 610,61	7 289,61
Fonds commercial	45 734,71		45 734,71	45 734,71
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	673 001,65	497 020,68	175 980,97	229 510,84
Installations techniques, matériel et outillage	645 154,54	261 240,04	383 914,50	43 732,55
Autres immobilisations corporelles	406 239,36	276 395,23	129 844,13	163 699,30
Immob. en cours / Avances & acomptes	90 472,61		90 472,61	
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières	140,00		140,00	140,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 903 009,78</b>	<b>1 058 312,25</b>	<b>844 697,53</b>	<b>490 107,01</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	153 550,00		153 550,00	105 315,44
En cours de production de biens	997 598,00		997 598,00	105 668,47
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	757 418,29		757 418,29	817 818,63
Fournisseurs débiteurs	67 371,37		67 371,37	31 016,00
Personnel	196,27		196,27	722,48
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 336,55		23 336,55	16 440,91
Autres créances	203 810,05		203 810,05	2 321,24
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	503 261,55		503 261,55	
Disponibilités	2 244 483,03		2 244 483,03	3 076 785,42
Charges constatées d'avance	12 771,41		12 771,41	13 404,16
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 963 796,52</b>		<b>4 963 796,52</b>	<b>4 169 492,75</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 866 806,30</b>	<b>1 058 312,25</b>	<b>5 808 494,05</b>	<b>4 659 599,76</b>

## Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	37 500,00	37 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	45 734,71	45 734,71
Résérve légale	3 750,00	3 750,00
Autrés réserves	2 670 306,76	2 569 574,36
Report à nouveau	1 679,13	1 679,13
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>527 159,08</b>	<b>500 732,40</b>
Subventions d'investissement	12 475,50	
Provisions réglementées	9 622,62	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 308 227,80</b>	<b>3 158 970,60</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	25 000,00	25 000,00
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<i>Emprunts</i>	<i>76 464,24</i>	<i>120 424,91</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>246,99</i>	<i>380,49</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	76 711,23	120 805,40
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	885,24	885,24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 024,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	934 937,42	465 129,06
<i>Personnel</i>	<i>264 809,35</i>	<i>221 211,27</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>116 251,30</i>	<i>120 110,39</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>646,00</i>	<i>35 876,00</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>161 119,71</i>	<i>134 819,80</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>6 104,00</i>	<i>7 547,00</i>
Dettes fiscales et sociales	548 930,36	519 564,46
Produits constatés d'avance	910 778,00	369 245,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 475 266,25</b>	<b>1 475 628,16</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 808 494,05</b>	<b>4 659 599,76</b>

## Compte de résultat

	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Production vendue	7 243 060,56	6 978 492,20
Production stockée	891 929,53	45 404,27
Subventions d'exploitation	5 550,00	
Autres produits	6 807,83	7,67
<b>Total</b>	<b>8 147 347,92</b>	<b>7 023 904,14</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de m.p & aut.approv.	3 156 787,10	2 609 134,47
Variation de stock (m.p.)	-48 234,56	15 390,79
Autres achats & charges externes	2 369 183,98	1 937 130,34
<b>Total</b>	<b>5 477 736,52</b>	<b>4 561 655,60</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>2 669 611,40</b>	<b>2 462 248,54</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	73 086,66	65 540,87
Salaires et Traitements	1 034 913,46	952 501,16
Charges sociales	575 649,36	510 132,46
Amortissements et provisions	144 128,84	123 610,66
Autres charges	0,22	10,80
<b>Total</b>	<b>1 827 778,54</b>	<b>1 651 795,95</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>841 832,86</b>	<b>810 452,59</b>
Produits financiers	8 232,09	5 958,50
Charges financières	237,03	207,29
<b>Résultat financier</b>	<b>7 995,06</b>	<b>5 751,21</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>849 827,92</b>	<b>816 203,80</b>
Produits exceptionnels	10 000,02	14 261,31
Charges exceptionnelles	9 625,03	29 091,71
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>374,99</b>	<b>-14 830,40</b>
Participation des salariés	126 717,83	110 961,00
Impôts sur les bénéfices	196 326,00	189 680,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>527 159,08</b>	<b>500 732,40</b>

# COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 5 808 494 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 527 159 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 735			45 735
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 949	16 456	2 138	42 267
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>73 684</b>	<b>16 456</b>	<b>2 138</b>	<b>88 002</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	659 380	13 622		673 002
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	329 924	357 980	42 750	645 155
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 241			68 241
- Matériel de transport	264 788	14 544	2 431	276 902
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 385	5 644	57 933	61 097
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		90 473		90 473
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 435 718</b>	<b>482 263</b>	<b>103 113</b>	<b>1 814 868</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	140			140
<b>Immobilisations financières</b>	<b>140</b>			<b>140</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 509 542</b>	<b>498 719</b>	<b>105 251</b>	<b>1 903 010</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 456	482 263		498 719
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>16 456</b>	<b>482 263</b>		<b>498 719</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 138	103 113		105 251
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>2 138</b>	<b>103 113</b>		<b>105 251</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 734
<b>Total</b>	<b>45 735</b>

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive européenne unique n°2013/34/UE du 26 Juin 2013- règlement ANC 2015-06.

Le fonds de commerce de la société n'ayant pas une durée d'utilisation limitée selon les critères définis à l'article 214-1 du PCG, la société a réalisé un test de dépréciation au titre de l'exercice 2020/2021 ne conduisant pas à constater de dépréciation.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 659	5 135	2 138	23 656
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 659</b>	<b>5 135</b>	<b>2 138</b>	<b>23 656</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	429 869	67 152		497 021
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	286 192	17 798	42 750	261 240
- Installations générales, agencements aménagements divers	52 012	3 105		55 117
- Matériel de transport	135 205	42 080	2 431	174 854
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 498	8 858	57 933	46 424
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>998 775</b>	<b>138 994</b>	<b>103 113</b>	<b>1 034 656</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 019 435</b>	<b>144 129</b>	<b>105 251</b>	<b>1 058 312</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 065 044 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an.
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	140		140
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	757 418	757 418	
Autres	294 714	294 714	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 771	12 771	
<b>Total</b>	<b>1 065 044</b>	<b>1 064 904</b>	<b>140</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

### Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS A REC.	1 517
INTERETS COURUS A RECEVOIR	8 677
<b>Total</b>	<b>10 194</b>

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure au cours de clôture.

## Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 37 500,00 Euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 25,00 Euros.

**Provisions réglementées**Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	25 000				25 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>25 000</b>				<b>25 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Un litige est survenu au cours de l'exercice n-1 sur le chantier "CODICO" à propos d'une défaillance d'un matériel installé par nos soins et que le fournisseur dudit matériel refuse d'assumer. Une provision d'un montant égal à 50% du risque à été enregistrée.

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 472 242 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	247	247		
- à plus de 1 an à l'origine	76 464	43 976	32 488	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	934 937	934 937		
Dettes fiscales et sociales	548 930	548 930		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	885	885		
Produits constatés d'avance	910 778	910 778		
<b>Total</b>	<b>2 472 242</b>	<b>2 439 754</b>	<b>32 488</b>	

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice 43 961

(\*\*) Dont envers les associés 885

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	87 738
IC A PAYER	247
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	188 218
AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	39 410
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	2 888
<b>Total</b>	<b>318 501</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	12 771		
<b>Total</b>	<b>12 771</b>		

## Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	910 778
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>910 778</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

### Répartition par marché géographique

	31/03/2021
France	7 243 060
<b>TOTAL</b>	<b>7 243 061</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 500 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 33 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés		
Ouvriers	13	
<b>Total</b>	<b>33</b>	

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les indemnités de fin de carrière du personnel sont intégralement couvertes par un contrat d'assurance à hauteur de 464.470,57€ au 18/4/2021.



**CANTIE PROCESS INDUSTRIEL**

**ZI PLANE BASSE**

**81660 BOUT DU PONT DE L'ARN**

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les  
conventions réglementées**

**Exercice clos au 31/03/2021**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/03/2021)

\*\*\*\*\*

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- **Bail commercial avec la SCI DE NIMA :**

Personne concernée : Nicolas CANTIE, Président de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL et Co-gérant de la SCI DE NIMA.

Nature de la convention : Bail commercial conclu le 3 octobre 2011 pour une durée de 9 ans, reconductible tacitement pour un ensemble immobilier situé La Plan Basse – 81660 Bout du Pont de l'Arn.

Montant : Au cours de l'exercice la société a versé 68 700€ de loyer.

- **Bail commercial avec la SCI EUROPA :**

Personne concernée : Nicolas CANTIE, Président de la SAS CANTIE PROCESS INDUSTRIEL et Co-gérant de la SCI EUROPA.

Nature de la convention : Bail commercial conclu le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée de 9 ans, reconductible tacitement pour un ensemble immobilier situé 5 Avenue de Bruxelles – Zone Via Europa – 34350 VENDRES.

Montant : Au cours de l'exercice la société a versé 22 116€ de loyer.

Fait à LABRUGUIERE, le 17 Septembre 2021

Commissaire aux comptes  
**2C AUDIT**

**Florent BARBA**  
Associé



**2C AUDIT-SMEC**  
SARL au capital de 10 000 €  
RCS CASTRES 883 045 569  
1, rue Gustave Serrat  
81200 MAZAMET  
Tél. : 05 63 61 74 27